

SANTE BUCCO-DENTAIRE

DES FRANÇAIS ENCORE EN ATTENTE DE MODERNITE ET DE PREVENTION

« Les Français et le système de santé », sondage réalisé par l'institut IFOP pour le think tank ASD (Agir pour la Santé Dentaire) et URPS Grand Est auprès d'un échantillon de 1000 individus, représentatifs de la population française et âgés de 18 ans et plus, structuré selon la méthode des quotas (âge, sexe, profession, région et catégorie d'agglomération), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Paris, le 21 février 2018 – A l'heure d'une profonde réflexion autour du système de santé français, et de focus systématique sur les sujets de remboursements plus que de qualité de prise en charge, le think tank Agir pour la Santé Dentaire, récemment créé, a souhaité questionner les français sur leurs attentes en santé bucco-dentaire.

Olivier André et Stéphane Zenou, dentistes et respectivement président et vice-président du think tank ASD expliquent : « La France est au Moyen-Age de la dentisterie et la dernière convention proposée aux dentistes vendredi dernier pour négociation l'illustre. Elle ne respecte pas les engagements du président Macron et de Madame Buzyn de faire de la France un exemple en termes de prévention. Les français ne savent pas bien se brosser les dents et devraient consulter une fois par an. C'est ce que nous demandons. Ce sont les soins qui sauveront les dents là où le gouvernement ne propose aux français de ne venir qu'en cas d'échec pour poser une couronne. Délabrer plutôt que prévenir ou soigner ? Nous ne sommes pas des arracheurs de dents ! »

LA SANTE BUCCO-DENTAIRE : UNE VERITABLE PREOCCUPATION DES FRANCAIS

Aujourd'hui, les Français sont conscients de l'importance de leur santé bucco-dentaire ainsi que de la nécessité de faire des soins : **68%** estiment **avoir besoin de soins**, dont plus de la moitié des soins dits « d'entretien ». Un taux particulièrement marqué au sein de la population n'ayant pas consulté de chirurgiens-dentistes depuis plus de 2 ans.

Pourtant, **moins de deux-tiers d'entre eux ont pris la décision de franchir la porte d'un cabinet dentaire**. Ce taux de renoncement aux soins est important, principalement dans les foyers les plus modestes (revenu inférieur à 2000 euros). La raison la plus invoquée est majoritairement financière, qu'il s'agisse de soins dits « importants » ou « d'entretien ».

UN SYSTEME DE REMBOURSEMENT ENCORE DECRIE PAR LES FRANÇAIS

Les **conditions** actuelles de **remboursement de la Sécurité Sociale** sont particulièrement pointées du doigt par les français : les **trois quarts d'entre eux se déclarent « non satisfaits »** des remboursements,

Contact presse

Laurie Thevenet – laurie.thevenet@dentsuaegis.com / 06 36 50 30 40
Joséphine Le Bihan – josephine.lebihan@dentsuaegis.com / 06 43 15 82 19

dont même 35% d'opinions très négatives. Une insatisfaction très nettement renforcée chez les jeunes populations (moins de 35 ans) ainsi que chez les foyers modestes (revenu inférieur à 2000 euros).

Le remboursement des frais dentaires par les mutuelles ou complémentaires santé trouve cependant plus grâce à leurs yeux : 65% se déclarent assez satisfaits de ces derniers.

Alors lorsqu'il est question d'envisager un **meilleur remboursement des soins (dits conservateurs) en contrepartie d'une visite annuelle (ou plus) chez le dentiste**, la majorité des Français se déclare prêt à consulter davantage son chirurgien-dentiste. Pour preuve, **plus d'1 français sur 2 serait incité à consulter son dentiste** traitant, dans une mesure de prévention, si le système de santé leur octroyait alors un meilleur remboursement de leur frais. Une **incitation qui diffère selon les profils**, avec une adhésion toute particulière chez les populations qui renoncent aujourd'hui aux soins et ne se rendent pas fréquemment chez leurs dentistes : **les populations de moins de 35 ans, ainsi que les foyers modestes.**

Loin d'être un paradoxe, ce chiffre révèle une conscience du besoin de prévention dentaire des Français mais une réticence à s'y rendre du fait de tarifs jugés élevés.

LE RESTE A CHARGE ZERO : UNE MESURE ATTENDUE MAIS NON SANS CRAINTE

L'intérêt pour la mesure de « RAC 0 » est important au sein de la population française, majoritairement chez ceux qui renoncent aux soins du fait d'un remboursement insuffisant. Pourtant, encore **47%** des français seraient **prêt à payer plus cher** pour pouvoir choisir leurs soins.

Une ambivalence qui trouve son explication dans la **crainte des Français de voir baisser la qualité de leurs soins**, et principalement chez les foyers modestes. Sur les 53% de français qui pensent que le reste à charge 0 pourrait conduire à une baisse de la qualité, 64% des revenus de moins de 1000 euros expriment leur crainte.

UNE POPULATION TRES ATTACHEE A SA LIBERTE DE CHOIX D'UN DENTISTE

Unaniment, les Français se déclarent attachés à leurs chirurgiens-dentistes traitants. Pour preuve, **9 personnes interrogées sur 10 leur font confiance**, parmi lesquels 39% déclarent même leur faire « tout à fait confiance ». Un chiffre d'autant plus important que l'âge augmente – 44% des 65 ans et plus accordent du crédit à leurs dentistes, contre 32% pour les 18-24 ans : c'est une véritable relation qui s'installe entre le patient et son praticien !

94% veulent pouvoir connaître leur dentiste et le choisir en tout état de cause. Ils sont donc peu enclins à faire confiance à leur mutuelle ou complémentaire santé pour leur suggérer un dentiste de leur réseau, même dans l'optique d'obtenir de meilleur remboursement. C'est le cas pour plus d'un Français sur 2 !

Les interviewés **s'opposent donc nettement à la loi Le Roux** qui prévoit de pénaliser les adhérents d'une mutuelle dans le cas d'un refus de consulter un praticien partenaire de leur réseau : **70% se déclarent opposés** à cette loi.

A propos d'ASD :

*Think tank progressiste indépendant, ASD (Agir pour la Santé Dentaire) est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée à la **santé bucco-dentaire en France.***

Contact presse

Laurie Thevenet – laurie.thevenet@dentsuaegis.com / 06 36 50 30 40
Joséphine Le Bihan – josephine.lebihan@dentsuaegis.com / 06 43 15 82 19

Organisée en association loi 1901, **ASD** a vocation à réunir les **représentants de la filière dentaire : chirurgiens-dentistes, prothésistes dentaires, industriels du dentaire, assistants dentaires, associations de patients.**
Site web, propositions: <http://agirsd.fr>

Contact presse

Laurie Thevenet – laurie.thevenet@dentsuaegis.com / 06 36 50 30 40
Joséphine Le Bihan – josephine.lebihan@dentsuaegis.com / 06 43 15 82 19